

DEPARTEMENT DE L'ISERE  
ARRONDISSEMENT DE VIENNE  
CANTON DE L'ISLE D'ABEAU

COMMUNE DE TRAMOLÉ

En exercice : 15  
Présents : 14  
Pouvoir : 00  
Votants : 14

REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
N°2020-24

Envoyé en préfecture le 07/07/2020

Reçu en préfecture le 07/07/2020

Affiché le

SLOW

ID : 038-213805120-20200703-2020\_24-DE

L'an deux mil vingt  
Le 03 juillet à vingt heures trente,  
Le Conseil Municipal de TRAMOLÉ  
s'est réuni en session ordinaire, à la mairie  
Sous la présidence de Jean-Michel DREVET, Maire  
Date de la convocation 29 juin 2020

**OBJET : Désignation des membres de la commission d'Appel d'Offres (CAO)**

**PRESENTS** : Jean-Michel DREVET, Marcel BERTHIER, Maurice BONNET-PIRON, Sébastien GUILLAUD, PASCALE CHOTEL, Dominique FLACHER, Laure-Paola GUIVIER, Florence MANDON, David ORJOLLET, Jean-Michel PIDOLOT, Philippe PELLET, Albane PINEDE, Annie, PIGNEDE, Sylvie SABATIER,

**ABSENT** : Benoist CHAMARAUD

**Secrétaire de séance** : Marcel BERTHIER

M. le maire rappelle que cette commission intervient dans les procédures des marchés publics formalisés de plus de 5 548 000 € pour les marchés de travaux et 144 000 € pour les marchés de fournitures et services.

Le conseil municipal,

Vu les articles 22 et 23 du code des marchés publics,

Considérant qu'à la suite des élections municipales, il convient de constituer la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat.

Considérant que dans les communes de moins de 3 500 habitants, outre le maire, son président, cette commission est composée de 3 membres titulaires élus à bulletin secret par le conseil municipal en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Il convient de procéder de même pour l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires.

DECIDE, à l'unanimité de procéder à l'élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres à main levée,

DECIDE de procéder à l'élection des trois membres titulaires et des trois membres suppléants de la Commission d'Appel d'Offres :

La Commission d'Appel d'Offres, est composée de :

- Président : DREVET Jean-Michel, Maire
- Titulaires GUILLAUD Sébastien, FLACHER Dominique et PIGNEDE Annie
- Suppléants : BONNET-PIRON Maurice, PELLET Philippe et ORJOLLET David

Jean-Michel DREVET,  
Maire.



Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Transmis à la Sous Préfecture de VIENNE

Visé par le contrôle de la légalité, Certifié exécutoire et affiché